



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet de l'accord-cadre :

Campagnes de reconnaissance et d'implantation de réseaux souterrains - Géolocalisation et marquage/piquetage

4. Titulaire :

SOPRECO
8 avenue Charles de Gaulle
25500 MORTEAU

5. Classification CPV :

71 51 00 00 - 6 - Services de reconnaissance sur le site

6. Montant des prestations :

Le montant fixé dans la simulation financière est de 55 010,00 € HT.

7. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :
Valeur technique : 60 %
Prix des prestations : 40 %

8. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°18-16337 du 05/02/2018.



9. Date d'attribution de l'accord-cadre :

7 juin 2018

10. Autres renseignements :

Date de signature de l'accord-cadre : 4 juin 2018

L'accord-cadre est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

11. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 18 juin 2018

